

—Il n'y a pas d'entente sur le chapitre des services commerciaux. M. Racicot refuse de reconnaître l'imprimerie comme un service commercial. Pour nous il est important de la faire reconnaître car ça assurerait aux imprimeurs ou imprimeuses du journal la possibilité de pouvoir entrer les Samedis et Dimanches pour l'impression du l'Invisible ou le 3e oeil. Présentement, il n'est pas possible d'entrer mais...

—Il n'y a pas eu entente sur le chapitre portant sur la fermeture du Collège. Nous demandons l'obligation pour la directrice générale de convoquer immédiatement un Conseil d'Administration au cas où elle déciderait de faire un "lock-out".

—Il n'y a pas eu entente sur le chapitre des affaires étudiantes. Nous voulons la formation d'un comité qui aurait pour but de favoriser la participation des étudiant-e-s aux services aux étudiants. Ce comité ferait des recommandations sur toutes les questions touchant la vie étudiante au Collège.

—Il n'y a pas plus d'entente au niveau des affaires pédagogiques.

En premier lieu, le D.S.A.A.E. négociateur pour le Collège a convaincu les négociateurs et négociatrices de l'A.E. que le Collège ne pouvait pas négocier ces droits pédagogiques parce que ça regardait aussi les professeurs et les professionnels.

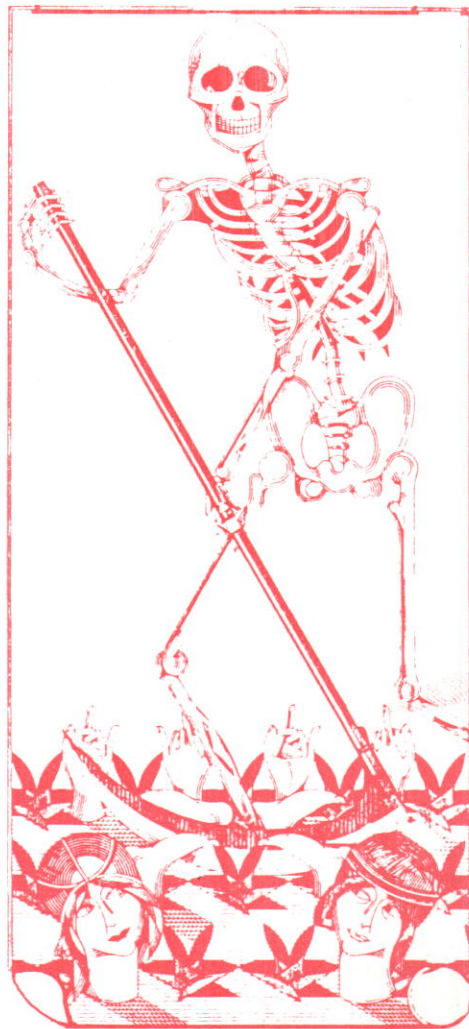
Les négociateurs étudiants et celui du Collège ont parlé de la création d'une table multiparties pour discuter des droits étudiants qui regrouperait l'administration, les professeurs, les professionnels, et évidemment les étudiants. La direction générale semble refuser cette hypothèse et semble aligner sur un comité d'analyse.

Qu'est-ce qu'un comité d'analyse, présentement nous l'ignorons. La seule chose que je sais, c'est qu'en tant que Secrétaire pédagogique j'ai reçu des plaintes d'étudiants-e-s (environ une dizaine depuis le début de la session). La majorité des plaintes sont simplement classées sur des tablettes poussiéreuses du Collège ou renvoyées aux chefs de départements!.....

Si certains d'entre vous veulent consulter en détail (13 pages) le projet du nouveau protocole, il y en aura une pile mise à votre disposition au local A-32.

Présentement, la négociation ne se déroule pas aussi bien que prévu, les négociateurs et négociatrices étudiants ont des problèmes de fonctionnement dûs à la démission de Eve Langevin qui a terminé ses études la session dernière. Luc-André Langlois, a laissé tomber ses cours de jour, aussi la démission de Julie Corbeil, Stéphanie Bénéteau, Marie-Claude Michaud, Jocelyn Paquin et de Anne Beulé dûs à leurs horaires trop chargés.

Malgré tout, les membres qui demeurent au comité de négociation et à l'exécutif en plus de quelques militants et militantes, travaillent présentement afin de préparer des contre-propositions écrites sur tous les points litigieux et sur la reformulation de plusieurs paragraphes qui sont mal formulées. Nous ignorons présentement à quel moment nous pourrions vous présenter en Assemblée Générale, les résultats des négociations.



# le 3<sup>e</sup>oeil

Journal de l'Association des Etudiantes/ts du Cegep de St-Laurent  
dépot légal, bibliothèque nationale du Québec

TOUJOURS AU FRONT

## ELECTION SA PRESSE

Jeudi le 25 février, il y aura des élections complémentaires au local C-6, à 12h30, afin de remplir les postes vacants à l'Exécutif de l'Association.

Dans une société qui se veut "démocratique" on doit être capable de se prendre en main. L'Association étudiante qui est le porte-parole officiel de nous tous est en train de s'effondrer... Plus de secrétaire à l'information, pas de secrétaire aux affaires externes, plus personne non plus à l'inter-syndical, une seule personne aux affaires internes, et aucun-e secrétaire général (équivalent du président).

En fait, rien ne marche très bien. La meilleure preuve est que l'article de la page quatre qui porte sur les négociations est écrit depuis deux semaines déjà, pourtant, il ne paraît qu'aujourd'hui. Le grand problème présentement est que ce sont toujours les mêmes qui s'occupent de tout.

Une solution? Venez et présentez-vous, plus on sera, moins on travaillera, et plus cela sera intéressant de vous assumer et moins la Direction Générale du Collège essaiera de venir nous récupérer des droits qu'ont gagné les étudiant-es des années précédentes après une longue lutte.

Le travail de l'Exécutif consiste à aider les étudiant/es à défendre et promouvoir nos droits. L'Exécutif doit aussi informer les étudiants/es sur ce qui se passe au cégep et à l'extérieur, ainsi qu'administrer un budget de \$100,000.00. Les membres de l'Exécutif servent de représentants/es officiels/les des étudiants/es auprès des différents départements du Collège.

Le Conseil Exécutif est composé de neuf (9) membres; présentement trois postes sont occupés: Paul Arsenault, étudiant en Technique administrative comme secrétaire-trésorier; Yvon D'Astous en Technique d'assainissement des eaux comme secrétaire pédagogique et Robert Deschênes étudiant en Secteur Générale comme secrétaire aux affaires internes.

Les postes à combler, sont: - Secrétaire à l'information: sa principale tâche de travail consiste à écrire des articles pour l'illisible et le 3e Oeil, afin d'informer les étudiants et étudiantes de ce qui se passe.

-Secrétaire aux affaires externes; C'est lui ou elle qui doit se rendre aux réunions de l'A.N.E.Q. (Association Nationale des étudiantes et étudiants du Québec) afin de faire connaître les positions de St-Laurent et de connaître la situation qui règne dans les autres cégeps et leurs positions.

-Secrétaire aux affaires internes; Le travail consiste à aller voir les organismes et les modules pour leur dire ce qui se passe et savoir ce qu'eux font.

-Secrétaire aux affaires inter-syndicales; son rôle est principalement de participer aux inter-syndicales qui réunissent les profs, les employés et employées de soutien, les professionnels et professionnelles etc..., sur des sujets ou problèmes communs que nous rencontrons.

### PENSEE DU JOUR:

Un employeur requiert presque toujours un diplômés d'études secondaires. Non sans raison. Il n'est pas le moins du monde intéressé à savoir ce que le sujet a appris, l'important est que ce dernier ait survécu au système et qu'il soit "adapté".

Main-Mise no 1.

- Secrétaire générale; il est responsable de voir à la coordination des membres de l'exécutif. Il s'occupe des procès-verbaux des Assemblées Générales et Conseils Centraux, il a aussi la tâche d'ouvrir les AG.

Si vous voulez jouer un rôle actif et positif dans la vie des étudiants et étudiantes, venez et présentez-vous.

N.B. Même si vous ne voulez pas occuper un poste, venez quand même pour voter pour vos candidats et candidates préférées, car n'oubliez pas, ils vont vous représenter.

### ASSEMBLEE GENERALE

au C-6 Jeudi le 25 février  
à 12h30

0- Procédure

1- Protocole

2- Election complémentaire

3- Politique budgétaire

4- Budget

5- Varia

## ET MERDE

Réellement, rien ne marche ici. Voici une lettre qu'une étudiante a envoyé au Père Noël.

Cher Père Noël,

J'aimerais que tu m'aides! Tu sais dans ce Collège, (comme à peu près tous les autres du Québec), il y a eu, cette année encore, des coupures de budget. Eh oui, c'est maman qui m'a appris, parce que c'est maman qui paie. Eh, bien, cette année j'aimerais que ce soit moi qui paie mes études! Et tu sais ces fameuses coupures, ont aussi coupé contact avec le porte-feuilles de ma mère! Il m'est impossible d'étudier!!! Donc, il y a une seule chose dont j'aurais besoin moi comme les 3,339 collègues étudiant-e-s. Soit de mettre fin aux coupures ou encore s'il t'es impossible de contrer cette première demande, un petit \$5,000, à chaque étudiant-e.

Résumé du texte de Caroline Lacroix  
Journal du Globule rouge

N.B. Un certain prof. a dit que si les étudiant-e-s avaient les moyens de se payer de la bière et une poff, ils avaient les moyens de supporter l'augmentation des coûts des notes de cours de cette session. Certains directeurs disent que c'est pas grave si la bibliothèque ferme plus tôt, de toute façon les étudiant-e-s ne s'en servent pas. Pas grave non plus si à cause du renvoi de 15 employés de soutien, qu'il est à peu près impossible de trouver le lundi et mercredi vers 18h du papier de toilette, dans la toilette de la grande salle. Pas grave aussi si un étudiant en art ne peut avoir une révision de note parce qu'un prof a jeté les travaux des étudiant-e-s cet été. Pas grave si.....